

303 CONSEIL
Capital social : 100 euros
Siège social : 21, avenue MAXIMILIEN de ROBESPIERRE 94400 VITRY
sur SEINE En cours d'immatriculation au RCS de CRETEIL

RELEVÉ DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 Avril 2023

L'an deux mille vingt trois,

Le Quatre avril,

A 9 heures,

Monsieur Cédric Pierre Olivier,
Né le 27/12/1974 à POITIERS,
De nationalité, Française,
Domicilié au 21, avenue MAXIMILIEN de ROBESPIERRE 94400 VITRY sur SEINE

Agissant en qualité d'associé unique de la société 303 CONSEIL, Société par actions simplifiée au capital de 100 euros, en cours d'immatriculation au RCS de CRETEIL, 21, avenue MAXIMILIEN de ROBESPIERRE 94400 VITRY sur SEINE

a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du premier Président, ;
- Pouvoir pour les formalités.

L'ASSOCIÉ UNIQUE A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident de nommer aux fonctions de Président pour une durée illimitée :

Monsieur Cédric Pierre Olivier,
Né le 27/12/1974 à POITIERS
De nationalité, Française
Domicilié au 21, avenue MAXIMILIEN de ROBESPIERRE 94400 VITRY sur SEINE

Monsieur Cédric VIOT déclare accepter.

Le Président dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

La rémunération des fonctions de président sera fixée ultérieurement.

Le Président déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent relevé, lequel a été établi sur le registre de ses décisions conformément à la Loi.

**Fait à VITRY SUR SEINE,
Le 4 avril 2023,**



M. VIOT Cédric

